

Suite à une dispute et une altercation, a-t-on le droit de rester intransigeant à l'égard de son frère de religion, de le bouder, de lui serrer le cœur par des paroles piquantes, alors qu'il a présent

<"xml encoding="UTF-8?">

Suite à une dispute et une altercation, a-t-on le droit de rester intransigeant à l'égard de son frère de religion, de le bouder, de lui serrer le cœur par des paroles piquantes, alors qu'il a présenté ses excuses ?

Question

Est-il permis à deux amis croyants de se maintenir, d'une façon prolongée, dans un état de bouderie, de rancune, de revanche et de rupture, surtout, durant le mois béni de Ramadan ?

Est-il permis à la partie adverse de refuser la réconciliation et de contraindre, par ses mauvaises actions, l'autre partie, qui est une personne croyante, à réagir ? Est-il convenable pour quelqu'un qui est un musulman pratiquant et vertueux d'avoir une telle attitude vis-à-vis de son frère de religion qui ne montre aucune réaction et qui reste silencieux face à ses mauvaises actions ?

Résumé de la réponse

La grâce, l'indulgence, le pardon et le don de soi sont des particularités et des caractéristiques des grands hommes et marquent la largesse d'esprit. En islam, ces caractéristiques font partie des vertus morales. L'islam est une religion dont le prophète, doté d'un caractère exemplaire, fut envoyé pour parachever les vertus morales. Sont nombreux les versets et les hadiths qui insistent sur l'importance de la vertu morale. Le noble coran dit : « La sanction d'une mauvaise action est une mauvaise action (une peine) identique. Mais quiconque pardonne et réforme, son salaire incombe à Dieu ». « La bonne action et la mauvaise action ne sont pas pareilles.

Rends le bien pour le mal, et tu verras ton ennemi se muer en fervent allié ! » « Que vous fassiez le bien publiquement ou secrètement, ou que vous pardonniez le mal, sachez que Dieu est Absoluteur et Omnipotent ».

Sont aussi, abondants, les récits, les sources et les enseignements religieux qui exhortent les gens à pardonner, considérant le pardon, l'indulgence, le don de soi et la grâce comme les

caractéristiques des gens de la demeure prophétique (Ahl al-Bayt). « La coutume et la tradition de nous, les gens de la demeure prophétique, sont de pardonner à ceux qui nous ont opprimés ». La récompense de ceux qui pardonnent à l'autrui, revient à Dieu. Il y a un hadith qui dit : « Au Jour des comptes (le Jour du jugement dernier), lorsque l'annonceur lancera un appel à ceux qui auront un droit sur Dieu, parmi eux, ne se lèveront que ceux qui ont pardonné et procédé au don de soi. N'avez-vous pas entendu Dieu, le Tout-Puissant qui dit : Mais quiconque pardonne et réforme, son salaire incombe à Dieu ».

Par conséquent, les vrais croyants sont ceux qui pardonnent aux gens qui leur ont fait mal et oppression. Il n'est pas convenable à l'homme de transgresser les limites divines (les Hudud), dans son comportement vis-à-vis de celui qui lui a fait une oppression, car une telle attitude est, elle-même, une sorte d'oppression, proscrite par Dieu : « Il (Dieu), n'aime pas les oppresseurs et les tyrans ».

Réponse détaillée

La grâce, l'indulgence, le pardon et le don de soi sont des particularités et des caractéristiques des grands hommes et marquent la largesse d'esprit. En islam, ces caractéristiques font partie des vertus morales. L'islam est une religion dont le prophète, doté d'un caractère exemplaire, fut envoyé pour parachever les vertus morales.

L'animosité, la rancune et le ressentiment qui émanent d'un être croyant peuvent être examinés sous deux angles.

Que signifie la foi et quels en sont les exemples manifestes ?

Quelle est la position de l'islam vis-à-vis de l'animosité, de la rancune, et... et comment faut-il y trouver un remède ?

Concernant le sens de la foi, les exégètes se réfèrent au verset suivant : « Les nomades affirment : « Nous croyons en Dieu ! » Dis-leur : « Vous n'avez pas encore la foi ! Dites plutôt : "Nous nous sommes seulement soumis", car la foi n'a pas encore pénétré dans vos cœurs. Mais si vous obéissez à Dieu et à Son Prophète, Il ne vous lésera en rien dans vos œuvres, car Dieu est Clément et Miséricordieux. ». 1[1] En s'appuyant sur ce verset, les exégètes expliquent la Différence entre al-Imân (la foi) et al-Islâm (la soumission). Ce verset indique que l'islam a une forme extérieure et légale permettant à l'homme d'être au nombre des Musulmans via la profession de foi et d'appliquer, ensuite, les prescriptions islamiques. Mais, la foi est une chose

intérieure dont la place se trouve dans le cœur. L'acceptation de l'islam peut avoir diverses motivations et visées, pouvant découler des intérêts matériels ou personnels, tandis que la foi puise ses racines dans les considérations et les fins spirituelles.

La foi a comme appui la science et la prise de conscience et son fruit, c'est la vertu. A ce propos, le noble prophète de l'islam (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants), dit : « L'Islam est la parole et le comportement extérieurs, mais, la foi est implantée dans le cœur ».

2[2] et l'imam Jaafar Sadeq(béni soit-il), dit : « L'islam constitue la parole et le comportement extérieurs au moyen duquel les âmes sont protégées, les consignes et dépôts sont remis à leurs propriétaires, les relations conjugales sont permises, mais, la récompense et le salaire découlent de la foi ». 3[3] C'est, peut-être, pour cette raison que certains hadiths indiquent l'islam (la soumission), est une profession, accompagnée de parole, tandis que la foi est une profession, accompagnée de parole et d'action et pratique des prescriptions. : « La foi est la profession accompagnée et conjuguée d'action, tandis que l'islam est la profession sans l'accompagnement de l'action ». 4[4] Une telle interprétation est énoncée dans le débat portant sur l'islam et la foi. Foza'il Ibn Yassaer, dit : J'ai entendu l'imam Sadeq, que Dieu le bénisse, dire : « la foi (Imân) est, du point de vue du sens, partenaire de l'islam, tandis que tel n'est pas le cas pour l'islam. La foi est ce qui est implanté dans le cœur, mais l'islam est ce qui donne l'autorisation pour le mariage, le patrimoine et la protection de vie ».5[5] Cette différence existe là où les termes « Islam » et « Imân » s'emploient, ensemble, mais si chacun d'entre eux est employé, d'une manière distincte, l'islam pourrait signifier la foi, c'est-à-dire, les deux termes peuvent donner le même sens. 6 [6]

Cheik Mohammad Moqniya (que Dieu lui réserve son paradis), dans livre d'exégèse, Kashif, lorsqu'il veut expliquer la différence entre l'islam et la foi, s'attarde sur une citation du Docteur Taha Hussein Ra, l'un des érudits de la science de l'éloquence : « Dans le temps du noble prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants), il y avait des « Mu 'min » et « Muslim » et il y avait une différence entre islam(soumission) et « îman » (la foi). Le verset 14 de la sainte sourate 49 indique que la foi est ce qui se trouve dans le cœur. La foi signifie de croire, du fond de son cœur, en Dieu, et en tout que Dieu a révélé à Son Messager. Le résultat d'une telle foi, c'est d'accepter, d'une manière complète et sans doute, l'appel tout entier de Dieu et Son messager. Une telle foi nécessite de craindre Dieu et de renforcer son approbation

(Tasdiq), en écoutant les versets divins. La foi est quelque chose qui est susceptible d'augmenter ou de diminuer. Mais, l'islam est une obéissance extérieure qui consiste à accomplir les obligations et à éviter les interdits, quoique cela n'aboutisse pas au degré de la foi. Il y a deux qui embrassent, par crainte l'islam. Ce fut le cas des dirigeants Qurayshites, au jour de la conquête de la Mecque. Il y avait également ceux qui se convertissent à l'islam pour ne pas risquer leur peau et pour assurer leurs propres intérêts mercantiles. Ce fut le cas des bédouins auquel fait allusion le noble coran, dans le verset 14 de la sainte sourate 49. 7[7] Par conséquent, l'on peut dire que le vrai Mu 'min (croyant) est ce qui a accepté, d'une manière complète et sans aucune réticence, la religion avec toutes ses valeurs, ses prescription et ses convictions, même si certaines de ces convictions et prescription soient en contradiction avec ses exigences charnelles.

De cette question posée, l'on comprend que l'une des parties du conflit est quelqu'un d'orgueilleux qui reste campé sur sa position et son erreur sans vouloir se conformer aux enseignements religieux, aux versets et aux hadiths relatés des Infaillibles, exhortant les gens au pardon et au don de soi. L'un des versets du noble coran qui invite et en encourage les gens à pardonner et gracier, c'est le verset 40 de la sainte sourate 42, dans lequel Dieu dit : « La sanction d'une mauvaise action est une mauvaise action (une peine) identique. Mais quiconque pardonne et réforme, son salaire incombe à Dieu. Vraiment, Il n'aime pas les prévaricateurs ». Le sens de ce noble verset dépasse le fait qu'il faut réponse à un mal doit proportionnée, autrement dit, un mal pour un mal, ce verset indique plutôt que l'homme n'est pas autorisé à transgresser la limite divine, et il n'en pas le droit de commettre une oppression, car, tout comme l'indique, le verset, Dieu n'aime pas les oppresseurs. Si une camarade de classe, un voisin ou n'importe qui, commet de mauvaises actions, et d'œuvres contraires aux mœurs et à la morale pour faire du mal à l'autrui, comment peut-il dire qu'il est « mu 'min », alors qu'il a transgressé les limites divines ?!

Ce noble verset précise que la grâce, le pardon et le don de soi sont préférables à la vengeance et il n'est pas convenable que l'homme réponde un mal par un autre. Au contraire, il fait mieux de pardonner et de gracier, car ceux qui font preuve de pardon, de don de soi et de grâce, ils recevront leur récompense de la part de Dieu. « . Mais quiconque pardonne et réforme, son salaire incombe à Dieu ». 8[8] Donc, si l'homme se livre à des représailles et à la vengeance et dépasse les limites divines, il sera au nombre de ceux que Dieu n'aime pas, et « Dieu n'aime pas les oppresseurs » s'appliquera à lui. .

Comment peut-on être un vrai mu 'min (croyant), et agir contrairement aux prescriptions relatives à la foi et à la morale. A ce propos, nous lisons dans le noble coran «. La bonne action et la mauvaise action ne sont pas pareilles. Rends le bien pour le mal, et tu verras ton ennemi se muer en fervent allié ».9[9] « Que vous fassiez le bien publiquement ou secrètement, ou que vous pardonniez le mal, sachez que Dieu est Absoluteur et Omnipotent ». 10[10] « A ceux qui font l'aumône, qu'ils soient à l'aise ou dans la gêne, qui savent réprimer leur colère et pardonner à leurs semblables, car Dieu aime les bienfaiteurs ». 11[11] Sont nombreux les versets qui appellent les gens au pardon et à l'indulgence et au don de soi.

Un vrai croyant ne soit-il pas se montrer indulgent envers les gens ? Un vrai croyant ne doit-il pas se conformer à la morale divine ? Alors que Dieu, avec toute Sa Grandeur et Toute sa Majesté, renonce à nos péchés, et à nos erreurs, pourquoi ne devons-nous pas pardonner aux autres ?

N'attend-t-on pas l'obtention de la grâce divine au Jour du jugement dernier ? Quelqu'un qui un tel esprit de vengeance, doit savoir que Dieu sera, certes, dur avec lui, au Jour des comptes et châtiment, car il s'est comporté, durement, envers les autres. Un hadith est relaté du noble prophète de l'islam (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants) qui dit : « Quiconque se passe d'une erreur commise par un musulman, Dieu renoncera à ses fautes et à ses erreurs au Jour du jugement dernier ». 12[12] Il existe, aussi, une Riwayat qui dit « Pardonne à qui t'a fait du mal, tout comme, toi, tu aimes être pardonné. Tire leçon de la grâce que Dieu t'accorde ». 13[13] le plus claire et le plus évident de tout cela, c'est la parole de Dieu, le Tout-Puissant, Qui dit : « Que les gens honorables et fortunés d'entre vous ne jurent point qu'ils ne viendront plus en aide à leurs parents, aux pauvres et à ceux qui se sont expatriés pour la Cause de Dieu ! Qu'ils se montrent, au contraire, indulgents et cléments ! Vous-mêmes, n'aimeriez-vous pas que Dieu vous absolve? Dieu est infiniment Clément et Miséricordieux ». 14[14] Comme l'on vient de le dire, sont abondants les versets et les Riwayats qui portent sur ce sujet qu'on ne peut mentionner, tous, ici.

Nous pouvons en conclure que le pardon, l'indulgence et le don de soi sont les caractéristiques des âmes honorables, des grands hommes. Quiconque refuse de pardonner a une faible personnalité. Le vénéré imam Jaafar Sadeq (béni soit-il), dit : « « La coutume et la tradition de nous, les gens de la demeure prophétique, sont de pardonner à ceux qui nous ont opprimés ». 15[15] Or, Est-ce qu'il convient que l'homme abandonne ces valeurs et ces récompenses en se

laissant dominer par son âme incitatrice au mal pour se basculer dans les mauvaises œuvres ? Est-ce rationnel que l'homme des détourne, ainsi, des récompenses divines, prévues pour ceux qui pardonnent ? Il y a un hadith qui dit : « Au Jour des comptes (le Jour du jugement dernier), lorsque l'annonciateur lancera un appel à ceux qui auront un droit sur Dieu, et parmi eux, ne se lèveront que ceux qui ont pardonné et procédé au don de soi. N'avez-vous pas entendu Dieu, le Tout-Puissant qui dit : Mais quiconque pardonne et réforme, son salaire incombe à Dieu ».16[16] N'oublions pas que Satan est très habile, dans ses ruses et ses tentations pour tromper les croyants.

La preuve est en le récit du vénéré Joseph (béni soit-il), et ses frères. Le noble coran raconte ainsi, le récit du vénéré Joseph et la façon dont il se comporta avec ses frères fautifs : Ils dirent : « Par Dieu ! Très certainement, Dieu t'a préféré à nous, cependant que nous avons été fautifs, certes, oui. Soyez sans crainte, leur dit Joseph. Que Dieu vous pardonne ! Sa miséricorde n'a point d'égale. Emportez ma tunique que voici, et passez-la sur le visage de mon père. Il recouvrera la vue. Et revenez avec tous les membres de votre famille.» Et dès que la caravane eut franchi la frontière, leur père dit :

«Je décèle autour de moi l'odeur de Joseph. Mais vous allez me dire encore que je radote !» «Par Dieu, lui dit-on. N'est-ce pas que c'est ta vieille rengaine?», Mais lorsque le porteur de la bonne nouvelle arriva et appliqua la tunique sur le visage de Jacob, celui-ci recouvra aussitôt la vue et dit : «Ne vous avais-je pas affirmé que je savais de la part de Dieu des choses que vous-mêmes ne savez pas?» «O[^] père, dirent les fils de Jacob, implore de Dieu le pardon de nos péchés, car nous avons été vraiment coupables.» «Je vais, dit-il, implorer le pardon pour vous auprès de mon Seigneur. Il est si Plein de clémence et de miséricorde.» Et lorsqu'ils arrivèrent chez Joseph, celui-ci accueillit son père et sa mère, en disant :

«Soyez les bienvenus en E'gypte, où vous serez, s'il plaît à Dieu, en toute sécurité.» Joseph fit asseoir son père et sa mère sur le trône, et tous les membres de sa famille se prosternèrent à ses pieds. Joseph dit alors : «Père, voilà l'interprétation du rêve que j'avais fait jadis. Dieu en a fait une réalité. Il m'a comblé de bienfaits, lorsqu'Il m'a fait sortir de prison et qu'Il vous a fait venir du désert auprès de moi, après que Satan eut jeté la discorde entre mes frères et moi. En vérité, mon Seigneur sauve toujours qui Il veut. Il est l'Omniscient, le Sage ».

[1] La sainte sourate 49, le verset 14

[2] Tabarassi, Maj'mah al-Bayan, t. 9, p. 138.

[3] Kolehini, Kafi, t.2, chapitre portant sur Al-islam hadiths 1 et 2.

[4] Idem,

[5] Idem, chapitre portant sur al-Iman, hadith 3.

[6] Moqniyah, Mohammad Javad, Tafsir al-Kashif, t. 7, p. 125.

[7] Tafsir Nemouneh, t.22, pp. 210-211.

[8] La sainte sourate 42, le verset 40.

[9] La sainte sourate 41, le verset 34.

[10] La sainte sourate 4, le verset 149.

[11] La sainte sourate 3, le verset 134.

[12] Mizan al-Hikmah, , la lettre « Al"n », p. 367, Citation de Kanz al-Amal, hadith 7019.

[13] Idem,p. 377.

[14] La sainte sourate 24, le verset 22.

[15] Mizan al-Hikmah, p. 367, la lettre « Al"n », p. 367.

[16] Bihâr al-Anwar, t. 74, p. 182